var PP2005 - Allocation d'intégration pour les personnes handicapées *(Population)*

Description

La variable indique si la personne touche des allocations d'intégration pour personnes handicapées. L'allocation d'intégration est accordée à la personne handicapée qui a des dépenses supplémentaires en raison d'une réduction de son autonomie. La personne doit être âgée de 21 à 65 ans, bien que certaines exceptions soient possibles. Pour avoir droit à l'allocation, le handicap doit être reconnu par un médecin. Il prend en compte l'impact du handicap sur les activités quotidiennes (autonomie) Pour avoir droit à une allocation d'intégration, il faut obtenir au moins 7 points sur l'échelle d'autonomie. Le critère 'Allocation d'intération pour les personnes handicapées' est une situation de dépendance sur la base de laquelle le forfait pour malades chroniques peut être accordé (voir remarques).

Codification

Valeur	Signification
0	Ne corresponds pas au critère Allocation d'intégration pour les personnes handicapées
1	Corresponds au critère Allocation d'intégration pour les personnes handicapées

Remarques

- De plus amples informations sur le droit à l'allocation d'intégration pour les personnes handicapées sont disponibles sur le site web du SPF Sécurité sociale.
- Les personnes qui correspondent au critère 'Allocation d'intégration pour les personnes handicapées' et qui ont également eu des frais de soins élevés au cours de l'année civile concernée et précédente reçoivent le forfait pour les malades chroniques. Elles sont identifiées par le pseudocode de nomenclature 740073 dans la base de données des soins de santé. Vous trouverez plus d'informations dans la variable forfait pour malades chroniques.

Disponible

Database	Variantes	Premières données	Dernières données
Population	ALL	2002-01-01	2025-12-31

Source: Agence Intermutualiste (https://aim-ima.be)

Code PP2005

Format SAS 1. (numeric)

Variable(s) équivalente(s)

- ZORGFORFAIT-Forfait maladies chroniques
- PP3011-Droit aux allocations pour les personnes handicapées

Mots clés Coûts, Pathologies et handicaps, Avantages et statuts